

Comprendre l'environnement juridique lié à l'activité agricole

PUBLIC CIBLE

Agriculteur.ice.s dans les Côtes d'armor et départements limitrophes

OBJECTIFS

- Être capable de se repérer dans l'environnement juridique lié à l'activité agricole.
 - Acquérir plus d'autonomie décisionnelle dans la gestion de sa ferme
 - Améliorer sa gestion d'entreprise en ayant une meilleure connaissance de l'environnement réglementaire dans lequel j'évolue
 - Acquérir les outils pour identifier les ressources documentaires et les interlocuteurs pertinents face à une question juridique dans mon exploitation.
- Mettre en application ces connaissances à partir de situations concrètes.

ENJEUX

Les exploitant.es agricoles sont régulièrement confronté.es à des questions juridiques liées à leur activité (statuts, contrats, droit du travail, droit rural, fiscalité...) sans disposer toujours des repères ou des ressources nécessaires pour s'orienter. Face à la complexité et à l'évolution constante de cet environnement réglementaire, il est indispensable que les agriculteur.ices puissent s'outiller de façon pratique : connaissance des grandes thématiques juridiques, des ressources mobilisables et des interlocuteurs compétents.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

CONTENU

- Présentation des différentes instances, normes, hiérarchies, et sources du droit
- Explication des différentes instances agricoles qui font application du droit rural
- Présentation des grandes thématiques juridiques rencontrées par les exploitant.es agricoles (statuts, contrats, droit du travail, droit rural, fiscalité)
- Présentation des ressources documentaires et juridiques mobilisables
- Mise en application à partir de cas pratiques

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec supports écrits - Exercices pratiques

MOYENS MATÉRIELS

Salle, Paperboard, diaporama

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises en début et fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 40 98 56 879 00039

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 17/09/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Morgane Thominaux
m.thominaux@agriculturepaysanne22.fr
Agriculture Paysanne 22

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : Nouvelle formation

NOTE : Repas tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/10/2026	8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor	Formatrice : Morgane Thominiaux, animatrice à Agriculture paysanne 22, formée à l'accompagnement de projet en installation et transmission agricole Témoins : Gaël Collin, juriste au sein de la Confédération Paysanne de Loire Atlantique, spécialisée sur les questions de droit agricole, deux paysan.nes bénévoles du CAJ AURA

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

Autres

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))